

Espaces à enjeux pour l'eau

- Espaces à enjeux prioritaires
- Espaces à enjeux
- Zones à doutes

Les Espaces à enjeux

Les espaces à enjeux ont été définis au sein des zones humides et/ou inondables pour le rôle qu'ils jouent dans la gestion de l'eau.

En effet, contrairement à une zone artificialisée qui engendrera du ruissellement et accentuera le risque d'inondations, les espaces à enjeux jouent un rôle tampon dans la lutte contre les inondations, épurateur pour l'eau et sont des refuges pour la biodiversité.

L'objectif de maintien et de préservation de ces espaces est inscrit à la fois dans la Charte du PNR Scarpe-Escout et dans le SAGE Scarpe aval, qui voient leurs territoires se recouvrir pour partie.

Trame écologique (d'après le Plan de Parc)

- Coeurs de Biodiversité aquatiques et humides
- Coeurs de Biodiversité d'origine industrielle ou minière
- Corridors aquatiques et humides
- Plaine basse de la Scarpe (Altitudes inférieures à 17,5 m NGF)
- Périmètre de protection des captages
- Cours d'eau
- Limite communale de Lallaing

